

**DEMANDE DE CRÉDIT COMMERCIAL CONFIDENTIELLE AUPRÈS D'AUGUSTA SPORTSWEAR CANADA INC.**

**COURRIEL : creditapplications@augustasportswear.com**

PAR LA PRÉSENTE, NOUS SOLLICITONS L'OCTROI DE CRÉDIT DE LA PART DE VOTRE ENTREPRISE. LES RENSEIGNEMENTS SUIVANTS VOUS SONT TRANSMIS EN SOUTIEN À NOTRE DEMANDE. NOUS VOUS PRIONS DE RÉPONDRE À TOUTES LES QUESTIONS.

|  |  |
| --- | --- |
| DATE : \_\_\_\_\_\_ |  |

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM LÉGAL ET ADRESSE DE FACTURATION DE L'ACHETEUR** | **ADRESSE DE LIVRAISON DE L’ACHETEUR**  **(si différente de l'adresse de facturation)** |

N° DE COMPTE

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| NOM LÉGAL |  |  |  |
| ADRESSE DE LA FACTURATION |  | ADDRESSE DE LIVRAISON |  |
| VILLE |  | VILLE |  |
| PROVINCE | CODE POSTAL | PROVINCE | CODE POSTAL |
| NUMÉRO DE TÉLÉPHONE | NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR | NUMÉRO DE TÉLÉPHONE | NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR |
| ADDRESSE COURRIEL |  |  |  |

|  |
| --- |
| **VÉHICULE JURIDIQUE:** □ENTREPRISE INDIVIDUELLE □SOCIÉTÉ DE PERSONNES □SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ ILLIMITÉ □SOCIÉTÉ PAR ACTIONS |

|  |
| --- |
| TPS #\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  TVH#\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  TVP#\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  TVQ#\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  AUTRE IMPÔT ID#\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  (veuillez indiquer) |

PERSONNE CONTACT DE FACTURATION \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ TÉLÉCOPIEUR\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ADDRESSE COURRIEL\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

TYPE D’ENTREPRISE \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ANNÉES D’ENTREPRISE \_\_\_\_\_\_VENTES ANNUELLES\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Principaux Actionnaires ou Propriétaires / Administrateurs / Dirigeants

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| NOM TITRE | | | | NOM | |  | | TITRE | |
| ADRESSE |  | | | ADRESSE | | | | | |
| VILLE PROVINCE CODE POSTAL | | | | VILLE | | PROVINCE | | CODE POSTAL | |
| **RÉFÉRENCES BANCAIRES :** | | | | | | | | | | |
| NOM DE L’INSTITUTION FINANCIÈRE | |  | PERSONNE DE CONTACT | |  | | TÉLÉPHONE | |  | |
| ADDRESSE COURRIEL | |  | NUMÉRO DE TÉLÉCOPIEUR | |  | | NUMÉRO DU COMPTE | |  | |
|  | | **RÉFÉRENCES COMMERCIALES :** | | | | |  | |  | |
| NOM | |  | TÉLÉPHONE | |  | | ADDRESSE COURRIEL | | NUMÉRO DU COMPTE | |
| NOM | |  | TÉLÉPHONE | |  | | ADDRESSE COURRIEL | | NUMÉRO DU COMPTE | |
| NOM | |  | TÉLÉPHONE | |  | | ADDRESSE COURRIEL | | NUMÉRO DU COMPTE | |

En contrepartie de l'octroi de crédit par Augusta Sportswear Canada Inc. à l’Acheteur, il est convenu par la présente, que l'Acheteur s’engagera à payer à Augusta Sportswear Canada Inc. toutes les créances dues à l’échéance. Augusta Sportswear Canada Inc. peut, à son gré et à tout moment, sans préavis ni demande adressée à l'Acheteur, déclarer que toutes créances soient exigibles et payables immédiatement. Les intérêts s'accumuleront à un taux de 18 % par année ou au taux le plus élevé permis par la loi applicable, dans tous les cas selon le taux le plus élevé des deux. La renonciation à une ou plusieurs charges ne sera pas considérée comme une renonciation aux charges futures. L'acheteur doit rembourser à Augusta Sportswear Canada Inc. toute dépense encourue en lien avec le recouvrement de toute créance due à Augusta Canada Inc. y compris tous frais dont notamment les dépenses liées à une agence de recouvrement, les honoraires juridiques et les frais judiciaires.

L'Acheteur signe cette demande en contrepartie de l’octroi de crédit à l'Acheteur par Augusta Sportswear Canada Inc. L'Acheteur représente et garantit que tous les renseignements indiqués dans cette demande sont véridiques et exacts. L'Acheteur s’engage à aviser Augusta Sportswear Canada Inc. par écrit, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables, de toute modification en lien avec les renseignements indiqués dans cette demande par courrier recommandé ou certifié à : Département de crédit, Augusta Sportswear Canada Inc. 5-565 Trillium Dr, Kitchener, ON N2R 1J4. À la réception d’un avis en bonne et due forme notifiant un changement de propriétaire de l’Acheteur, Augusta Sportswear Canada Inc. peut, à son gré, refuser de continuer d’accorder du crédit à l'Acheteur jusqu'à ce qu'une nouvelle demande de crédit ait été dûment complétée et approuvée par Augusta Sportswear Canada Inc. Augusta Sportswear Canada Inc. n'est pas tenu de continuer d’accorder du crédit à tout Acheteur qui a informé Augusta Sportswear Canada Inc. d'un changement de propriétaire ou de statut d’entreprise de l’Acheteur. De plus, l'Acheteur convient qu’Augusta Sportswear Canada Inc. *peut* cesser et/ou refuser de vendre des biens à crédit ou autrement à l'Acheteur en *tout* temps et pour *tout* motif.

L'Acheteur convient également d'examiner, dès réception, toute facture et tout relevé d'Augusta Sportswear Canada Inc. et d'aviser Augusta Sportswear Canada Inc. de *toute* transaction ou relevé contesté dans les 10 jours suivant la réception, accompagné d'une déclaration écrite précisant les motifs de ladite contestation à l'adresse indiquée ci-dessus. L'Acheteur convient également d'aviser Augusta Sportswear Canada Inc. de tout produit défectueux fourni par Augusta Sportswear Canada Inc. dans les 10 jours suivant sa réception, accompagné d'une déclaration écrite précisant la nature du vice à l'adresse susmentionnée. Tout défaut d’aviser Augusta Sportswear Canada Inc. de tout différend relatif à la facturation ou à des produits défectueux constitue une renonciation à tout recours.

La présente demande sera régie par les lois de la province de l'Ontario, y compris les dispositions concernant les conflits de lois de l'Ontario. L'Acheteur consent et convient expressément et irrévocablement : 1) à l’exercice de la juridiction personnelle des tribunaux de la province de l’Ontario en ce qui concerne toutes actions en justice ou procédures judiciaires dans le cadre de, découlant de, ou liée de quelque manière que ce soit à cette demande; 2) à accepter le lieu non exclusif pour toutes actions ou procédures judiciaires soumises aux tribunaux de l'Ontario et que lesdits tribunaux aient une compétence d’attribution appropriée; 3) de renoncer à toute contestation d’un *forum* *non conveniens* ou à toute prétention qu’à assujettir à la juridiction personnelle en Ontario contrevient à l'ordre public; et 4) qu'Augusta Sportswear Canada Inc. peut aussi, à son gré, intenter un recours en vue de l'exécution de cette demande dans toute autre juridiction où l'Acheteur est assujetti à une juridiction personnelle.

L'Acheteur reconnaît et convient que Augusta Sportswear Canada Inc. peut utiliser des agences externes d'évaluation du crédit afin d’obtenir des renseignements sur l'Acheteur. Dans le cas où l'Acheteur est un ou plusieurs individus exploitant une entreprise individuelle, une société de personnes ou si l'Acheteur effectue la demande dans le cadre d'un cautionnement personnel, l'Acheteur autorise et consent à ce que Augusta Sportswear Canada Inc., et toute personne agissant en son nom, puisse obtenir un dossier de crédit à son sujet, ainsi que recueillir et vérifier les renseignements relatifs au crédit auprès des agences d'évaluation du crédit et du consommateur afin de permettre à Augusta Sportswear Canada Inc. d'évaluer adéquatement l'octroi de tout crédit commercial. Cette autorisation demeurera valide et en vigueur jusqu'à une révocation expresse écrite de l’Acheteur et signifiée à Augusta Sportswear Canada Inc. par courrier recommandé ou certifié, à l'adresse suivante : 5-565Trillium Drive, Kitchener, Ontario, N2R 1J4.

Conformément aux modalités énumérées ci-dessus, l'Acheteur autorise, par les présentes, à Augusta Sportswear Canada Inc. d’obtenir des dossiers de crédit commercial et de partager cette autorisation ainsi que tous renseignements contenus dans celle-ci avec ses entités affiliées.

### **SIGNATURES REQUISES**

#### 

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| SIGNATURE D’ACHETEUR | NOM EN LETTRES MOULÉES | TITRE | DATE |
| SIGNATURE D’ACHETEUR | NOM EN LETTRES MOULÉES | TITRE | DATE |

**CAUTIONNEMENT PERSONNEL**

En contrepartie de l’octroi de crédit par Augusta Sportswear Canada Inc. (« Vendeur ») \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ à Nom légal de l'entreprise \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (« Acheteur »), et moyennant toute autre contrepartie valable, dont la réception et la suffisance sont reconnues par les présentes, le(s) Caution(s), de manière inconditionnelle et irrévocable, conjointement et solidairement cautionnent et conviennent de payer et d'être tenu(s) au paiement de toutes les sommes, soldes et montants dus au Vendeur par l'Acheteur, y compris les frais d’exécution et de recouvrement et/ou les honoraires juridiques et les frais judiciaires. La responsabilité du (des) Caution(s) ne sera pas affectée par quelconque changement à l’égard de la structure ou du statut de la société, de la société de personnes ou de toute autre entreprise de l'Acheteur, que la cause de ledit changement soit un décès, l’insolvabilité ou la faillite, l'admission ou le retrait de tout nouveau membre/associé ou toute autre cause. Ce cautionnement est ouvert et perpétuel et demeurera en vigueur nonobstant tout changement à l’égard de la créance, son renouvellement ou les prolongations accordés par le Vendeur, sans obtenir le consentement du(des) Caution(s), et jusqu'à ce qu'il soit expressément révoqué par un avis écrit du/des Caution(s) au Vendeur et remis à ce dernier par courrier certifié ou recommandé à : Augusta Sportswear Canada Inc. Département du crédit, 5-565 Trillium Drive, Kitchener, Ontario, N2R 1J4. Toute autre forme de révocation sera réputée sans effet et ne liera pas les parties. Une telle révocation n’aura aucun effet de quelque manière sur la responsabilité du(des) Caution(s) à l’égard de toute créance existante qui précède à ladite révocation. Le(s) Caution(s) renonce(nt) par la présente à tout avis de l'acceptation du présent contrat, à tout avis de défaut ou de manquement de paiement et renonce(nt) à tous recours contre l'Acheteur requis par toute loi applicable. Aucun délai de la part du Vendeur dans l’exercice de ses droits en vertu de la présente ou intenter un recours visant à recouvrir ou à faire exécuter le paiement de toute obligation garantie par la présente, que ce soit à l'encontre de l'Acheteur ou de toute autre personne qui est tenue à titre principal ou secondaire avec l'Acheteur, ne pourra être considéré comme étant une renonciation à un tel droit ou porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits du Vendeur à l’encontre du ou des Caution(s). Le(s) Caution(s) s’engage(ent) et consent(ent) qu'en cas de tout défaut de paiement à tout moment de la part de l’Acheteur, le Vendeur est en plein droit d’exiger le paiement immédiat de toute créance auprès du(des) Caution(s) sans aucune demande ou avis préalable à l'Acheteur. Le(s) garant(s) renonce(nt) au bénéfice de la division et de la discussion.

Augusta Sportswear Canada Inc. peut, à son gré et à tout moment, sans préavis ni demande adressée au(x) Caution(s) et à l'Acheteur, déclarer que les créances soient exigibles et payables immédiatement. Les intérêts s'accumuleront à un taux de 18 % par année ou au taux le plus élevé permis par la loi applicable, dans tous les cas selon le taux le plus élevé des deux. La renonciation à une ou plusieurs charges ne sera pas considérée comme une renonciation aux charges futures. Le(s) Caution(s) doivent rembourser à Augusta Sportswear Canada Inc. toute dépense encourue en lien avec le recouvrement de toute créance envers Augusta Canada Inc. y compris tous frais dont notamment les dépenses liées à une agence de recouvrement, les honoraires juridiques et les frais judiciaires. En signant le présent cautionnement, le(s) Caution(s) autorise(nt) Augusta Sportswear Canada Inc. à obtenir des renseignements sur le crédit du(des) soussigné(s) auprès d'agences d'évaluation du crédit/du consommateur afin d'évaluer les renseignements de crédit en vue d'octroyer du crédit, et de réviser les renseignements qui sont actualisés de façon régulière, et si besoin, dans le but de continuer à octroyer du crédit et/ou recouvrir telles créances dues à Augusta Sportswear Canada Inc. Cette autorisation ainsi que ce cautionnement personnel demeureront valides et en vigueur jusqu'à une révocation expresse écrite de l’Acheteur signifiée à Augusta Sportswear Canada Inc. par courrier recommandé ou certifié, à l'adresse indiquée ci-dessus.

Le cautionnement présent vaut renonciation, et par les présentes, le(s) Caution(s) renonce(nt) expressément à tous les droits et les recours auxquels le(s) Caution(s) aurait(ent) pu prétendre en vertu de toute garantie ou de cautionnement en vigueur, y compris tout droit ou privilège d'exiger du Vendeur qu'il engage un recours ou une procédure préalable contre toute garantie, cautionnement, sûreté ou personne quelconque et incluant tout droit en vertu des articles 2345, 2346, 2347, 2349, 2353, 2362, 2363, 2365 ou 2366 du Code civil du Québec.

Ce cautionnement s'ajoute, sans les remplacer, à toutes les autres cautionnements, garanties ou ententes qui peuvent avoir été précédemment accordées au Vendeur par le(s) Caution(s) (ou un ou plusieurs d'entre eux) en lien avec l'Acheteur, et s'ajoute et ne porte pas préjudice à toute sûreté ou garantie détenue actuellement ou ultérieurement par le Vendeur à l'égard de toute obligation de l'Acheteur envers le Vendeur, ainsi qu’à tout autre droit ou recours dont pourrait disposer le Vendeur.

Suite à un défaut de la part de l'Acheteur, le Vendeur peut, selon le cas échéant, combiner les comptes et compenser ou dédommager, et imputer toute obligation qu'il peut avoir envers le(s) Cautions(s) (ou un ou plusieurs d'entre eux) contre toutes les obligations existantes, actuelles ou ultérieures au présent cautionnement, du(des) Caution(s) envers le Vendeur, que le Vendeur ait ou non fait une demande en vertu de la présente et que ces obligations soient incertaines, conditionnelles ou non échues ou non.

Le présent cautionnement sera régi par les lois de la province de l'Ontario, y compris les dispositions concernant les conflits de lois de l'Ontario. Le(s) caution(s) consent(ent) et convient(viennent) expressément et irrévocablement : 1) à l’exercice de la juridiction personnelle des tribunaux de la province de l’Ontario en ce qui concerne toutes actions en justice ou procédures judiciaires dans le cadre de, découlant de, ou liée de quelque manière que ce soit à cette demande; 2) à accepter le lieu non exclusif pour toutes actions ou procédures judiciaires soumises aux tribunaux de l'Ontario et que lesdits tribunaux aient une compétence d’attribution appropriée; 3) de renoncer à toute contestation d’un *forum* *non conveniens* ou à toute prétention qu’à assujettir à la juridiction personnelle en Ontario contrevient à l'ordre public; et 4) qu'Augusta Sportswear Canada Inc. peut aussi, à son gré, intenter un recours en vue de l'exécution de cette demande dans toute autre juridiction où le(s) Cautions(s) est(sont) assujetti(s) à une juridiction personnelle.

**CAUTION : TÉMOIN :**

Signature/Date: \_\_ Signature/Date \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Nom en lettres moulées \_\_ Nom en lettres moulées \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse résidentielle

***La version française de ce document est une traduction de l’original qui a été rédigé en anglais, et vous est fourni à titre d’information seulement. En cas de divergence ou de litige, la version anglaise prévaudra.***